-Annexe: 33 -

Le palmarès des établissements hospitaliers

Fédération des Industries Entreprises Hospitalières Privées

## M. FORCIOLI

Je reviens sur la question des 50 hôpitaux les moins bien classés. J'ai visité l'un d'entre eux en tant qu'expert visiteur et j'ai trouvé que le degré d'organisation de la qualité était tout à fait satisfaisant. Or il est mal classé sur un critère dans un domaine donné. Je trouve donc que ce palmarès est un peu parisien. Il ne s'intéresse pas à la province profonde où des hôpitaux accueillent de nombreux patients avec des résultats très satisfaisants. Par ailleurs, je ne partage pas les propos de Francis Peigner selon lesquels vous poursuivez le même but que l'ANAES. A mon sens, cette dernière s'inscrit dans une dynamique d'amélioration de la qualité dans les établissements de santé. Quant à vous, vous fournissez un travail d'information, avec le caractère réducteur que cela suppose. De plus, je m'interroge sur le fait que vous effectuez deux classements séparés. Si vous souhaitez suivre une démarche de benchmarking, il ne faut pas vous limiter aux 50 premiers et aux 50 derniers établissements. Pour être pertinent, un classement complet est préférable. Pour ma part, j'ai trouvé bien plus intéressant votre guide des établissements car le palmarès est trop réducteur. Il serait d'ailleurs intéressant que vos données soient accessibles sur internet pour pouvoir être consultées par tout le monde.

## François MALYE

Je m'étonne de votre remarque sur notre parisianisme. Je ne trouve pas que les établissements parisiens soient particulièrement bien classés. Par ailleurs, je reconnais que les petits hôpitaux provinciaux rendent service, mais beaucoup d'entre eux rencontrent de grandes difficultés. Les usagers vont plutôt au CHU, même s'il est éloigné, car ils peuvent bénéficier d'un service de réanimation. Nous souhaitons naturellement utiliser internet comme support de diffusion, mais nous nous heurtons à des difficultés juridiques, qui nous empêchent de fournir l'ensemble des informations, notamment sur les établissements mal classés.

## Philippe HOUDART

J'ai visité un établissement de province accrédité. Sur place, j'ai constaté que les lieux étaient propres et les équipements de qualité. Cependant, il m'a été précisé que cet hôpital ne faisait que 10 % de la chirurgie du bassin, alors que la clinique voisine en pratiquait 40 % et que les 50 % restants étaient faits à Paris. Cela ne figure pas dans le compte-rendu de l'accréditation et le public ne dispose pas de cette information. Par ailleurs, je me réjouis de l'intérêt que vous portez au guide car je me souviens que vous aviez formé une requête pour empêcher sa diffusion lors de sa sortie!

## M. RAUST

Je m'interroge sur la pertinence d'un classement national. En quoi la qualité d'un établissement du Nord peut intéresser un usager de Marseille ?